

La DTAM recrute un(e) gestionnaire de transcription des actes CHORUS (femme/homme)

LE POSTE

LOCALISATION : SAINT-PIERRE

Le centre de services partagés interministériel CHORUS :

Le Centre de Services Partagés interministériel (CSPI) traite sur le progiciel Chorus, l'engagement et l'exécution des dépenses, des recettes et de la gestion des actifs des services de l'État. Le CSPI est rattaché à la Préfecture de Saint-Pierre -et-Miquelon.

Les missions du poste :

Intégré à l'équipe du CSPI Chorus, vous participerez aux missions suivantes :

- Réalisation des actes de la dépense et des recettes des services déconcentrés de l'État sur Saint-Pierre-et-Miquelon (exp Préfecture, DTAM, DCSTEP...) via l'application Chorus.
- Certification du service fait,
- Traitement des demandes de paiement à partir des factures des fournisseurs,
- Mandatement des traitements des agents.

Montée en compétence sur le poste :

Formation, travail en binôme, mises en situations.

À votre disposition :

Bureau, moyens informatiques (téléphone et PC).

Avantages collectifs :

- Compte-Épargne Temps,
- Action sociale, participation à la Mutuelle,
- Régime indemnitaire (primes),
- Régime des 35H.

Compétences attendues :

Nous serons heureux de vous rencontrer, si vous avez tout ou partie de ces compétences :

- Connaissances en comptabilité,
- Connaissance de la chaîne des dépenses et des recettes de l'État,
- Réglementation de la commande publique, le cas échéant,
- Travail sur un progiciel de comptabilité ,
- Application d'une législation ou d'une réglementation,
- Intérêt pour l'apprentissage dans le domaine comptable et financier
- Rigueur,
- Sens du travail en équipe,
- Réactivité, sens de l'organisation.
- Sens des relations humaines

Rémunération :

Le traitement brut mensuel d'un adjoint administratif en début de carrière en poste à Saint-Pierre et Miquelon est de 2 724 € hors indemnité de résidence et primes (RIFSEEP).

LE RECRUTEMENT

Présentation du corps des adjoints administratifs :

Le corps des adjoints administratifs comprend plusieurs grades. La progression au sein de ces grades se fait par la voie d'un examen professionnel ou de l'inscription à un tableau d'avancement.

Présentation du recrutement :

Les candidats devront présenter un dossier de candidature qui devra comporter les éléments suivants :

- Une lettre de motivation,
- Les coordonnées postale, téléphonique, électronique,
- Un curriculum vitae détaillé incluant le niveau scolaire, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés, ainsi que la description de l'environnement professionnel de ces différents emplois.

Conditions du recrutement (conditions générales d'accès à un emploi public) :

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un des États membres de l'Union européenne,
- Jouir de ses droits civiques,
- Avoir un casier judiciaire sans mention incompatible avec l'exercice des fonctions,
- Être en situation régulière au regard du Code du service national,

Nota : aucune condition de diplôme n'est exigée.

Déroulement du recrutement :

Ce recrutement est organisé suivant les modalités fixées par l'arrêté du 28 avril 2017 qui fixe l'organisation des recrutements sans concours dans le corps des adjoints administratifs des administrations de l'État au ministère de l'Écologie, de l'énergie et de la mer.

• Première phase :

Les dossiers de candidature devront parvenir par voie électronique à la DTAM **au plus tard le 05/04/2024 à minuit.**

Après examen des dossiers, la liste des candidats retenus pour la deuxième phase sera arrêtée le **11/04/2024** au plus tard.

• Deuxième phase :

Les candidats sélectionnés seront convoqués, par courrier électronique, pour la 2e phase composée d'un entretien oral qui portera sur les expériences personnelles et professionnelles du candidat ainsi que sur sa motivation et sa capacité d'adaptation à l'emploi à pourvoir.

Les entretiens se dérouleront le jeudi 18 avril 2024. L'adresse sera précisée dans les courriers de convocation.

Nomination des candidats :

À l'issue de la deuxième phase, les candidats seront classés sur une liste établie, par ordre de mérite, par la Commission de sélection. Le premier de la liste sera affecté sur le poste proposé. Il accomplira un stage d'une durée d'un an, à l'issue duquel il sera titularisé, dans la mesure où la période de stage aura donné satisfaction.

POSTULER

Poste à pouvoir à partir de mai 2024

Le poste vous intéresse et vous souhaitez postuler : le dossier de candidature est à transmettre **exclusivement par voie électronique** à l'adresse suivante :

concours-dtam.urhf.sg.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr

Date limite : vendredi 5 avril 2024